

MONSEGUR

V.C. C.R.	Appellation	Désignation du point d'origine Des principaux lieux traversés Au repère du point d'extrémité	Longueur
--------------	-------------	--	----------

**A CARACTERE DE
CHEMIN :**

VC 1	De Libos à Trentels	De la limite commune de Condezaygues près lieu-dit Grand Guiraud, À la limite commune de Trentels près lieu-dit Goudal.	991
VC 2	De Lalande à Escaffre	De la limite commune de Salles, À la VC 1.	4 997
VC 4	De Saint Aubin à Monségur	De la limite commune de Saint Aubin près lieu-dit Pech del Mas, À la VC 2.	1 687
VC 5	De Salazard	De la VC 4, Au lieu-dit Salazard.	926
VC 6	De Monségur	De la VC 2 bourg de Monségur, À la VC 4.	223
VC 203	De Touron à Merle Haut	De la limite commune de Montagnac sur Léde, À la VC4.	2 547
VC 204	De Saint Aubin à la RD 124	De la limite commune de Saint Aubin, À la RD 124 (PR 7,231).	167
VC 501	Du Bousquet à Peyritte	De la limite commune de Trentels, Au lieu-dit Bousquet.	1 735
VC 502	Du Peche Delmas	Voie mitoyenne avec Saint Aubin. Entre Pech Delmas et Latuque.	455
VC 101	De Monségur à Carentas	De la VC 2 bourg de Monségur, À la limite commune de Condezaygues lieu-dit Carentas.	1 850
VC 102	De Gilles à Bousquet	De la VC 5 lieu-dit Gilles, À la VC 501 lieu-dit Bousquet.	1 290
VC 103	De Gilles au Recet	De la VC 102 lieu-dit Bretou, À la limite commune de Trentels.	1 087
CR	De Rodes	De la VC 2 , À la VC 203.	1 725

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE CHEMIN : 19 680**

**A CARACTERE DE
RUE :**

Rue de la Forge		De la VC 2 à la rue Principale.	80
Rue du Presbytère		De la VC 2 à la rue Principale.	40
Rue Principale		De la VC 2 au CR du moulin à Vent.	100
CR	Du Moulin à Vent	De la rue Principale au lieu-dit Moulin à Vent.	235
Voie nouvelle lotissement		Dessert le lotissement	660

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE RUE : 1 115**

**A CARACTERE DE
PLACE PUBLIQUE :**

Place de la Mairie	Devant la Mairie	450
Place du Château	Devant l'ancien château	900
Place de l'Eglise	Devant et derrière l'église	48
Place de la Liberté	Deavant Ecole	1 232

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE PLACE PUBLIQUE: 2 630m²**

**Récapitulatif commune de
MONSEGUR :**

*Longueur voirie
précédemment retenue : 18 420
Voirie retenue avec nouveaux
critères : 20 795
Places publiques : 2 630m²*